



# CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E100562

VALABLE JUSQU'AU 18/01/2026

ÉDITÉ LE 22/01/2025

## SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 15/01/2003

Forme juridique : SARL

Capital : 7 650

Registre du commerce ou répertoire des métiers :  
RC BOURG EN BRESSE 2003B00015

Siret : 444 722 409 00026

Code NACE : 4399C

Numéro caisse de congés payés : 4301830

Assurance Responsabilité Travaux :  
GENERALI IARD AU063103

Assurance Responsabilité Civile :  
GENERALI IARD 59713994

Situation fiscale et sociale : A jour au 29/11/2024

Raison sociale : EDEN HABITAT

Sigle : EDEN HABITAT  
375 IMPASSE DU CALIDON  
01000 ST DENIS LES BOURG

Téléphone : 04 74 21 54 47

Portable : 06 82 79 71 79

Site Internet : www.eden-habitat.net

E-mail : edenhabitat@orange.fr

Responsabilité légale :  
PACAUD DAVID GÉRANT

Fax : 04 74 21 54 47

Effectif moyen : 6

Tranche de classification : EFF2A

## QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

| Code      | Qualification(s) en cours de validité            | * Date d'attribution |
|-----------|--------------------------------------------------|----------------------|
| 3101 PROB | Tuiles à emboîtement ou à glissement Mention RGE | 19/11/2024           |

## Catégories de travaux RGE couvertes

| Catégories                                                               | Date d'attribution |
|--------------------------------------------------------------------------|--------------------|
| o Fenêtres de toit                                                       | 20/01/2025         |
| o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds | 20/01/2025         |
| o Isolation des combles perdus                                           | 08/06/2021         |

\* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT  
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE  
DU TITULAIRE

AGENCE  
QUALIBAT

AGENCE DE BELLEGARDE  
188 ROUTE DE CROIX JEAN JACQUES  
CS0013 - CHATILLON EN MICHAÏLE  
01204 VALSERHONNE

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.